

<b>Zeitschrift:</b>	Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
<b>Herausgeber:</b>	Revue de Théologie et de Philosophie
<b>Band:</b>	23 (1890)
<b>Artikel:</b>	Quelques réflexions sur le thème de l'épître aux romains : à propos du commentaire de M. Godet
<b>Autor:</b>	Gretillat, A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-379475">https://doi.org/10.5169/seals-379475</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

QUELQUES RÉFLEXIONS  
SUR  
LE THÈME DE L'ÉPITRE AUX ROMAINS

A propos du Commentaire de M. Godet<sup>1</sup>

PAR

A. GRETILLAT

---

Un trait commun aux livres du Nouveau Testament et aux chefs-d'œuvre de la pensée humaine dans tous les temps, c'est qu'ils ont été des écrits de circonstance, des actions en même temps que des livres ; et le propre de la perfection dans le domaine des lettres est en effet de tenir à la fois d'une origine particulière, toute temporaire et locale, et de répondre à des besoins, à des pensées, à des désirs éternels et universels de l'âme humaine.

« L'Evangile, a écrit Vinet, serait bien moins parfait, s'il était plus complet, bien moins éloquent s'il avait tout dit, bien moins puissant, s'il était plus scientifique dans sa méthode et plus rigoureux dans son langage. Nous nous acharnons à le prendre sur le pied d'un livre ou d'un traité ; mais ce n'est pas un livre, ni un traité, ni un code ; qu'est-ce donc ? c'est l'Evangile. C'est une parole divine conçue et formulée de manière à s'adresser toujours à l'homme tout entier, totalement étrangère par là même à ce procédé d'abstraction, à ce système de distinctions

<sup>1</sup> Etude présentée à la Société théologique neuchâteloise, le 10 janvier 1888.

idéales, dont la science ne saurait se passer, qui même la constitue, mais qui ne touche que l'intelligence et n'atteint pas l'homme. Tout y est synthétique, complexe, entremêlé : la symétrie, la proportion matérielle n'y brillent que par leur absence ; presque tout y paraît de circonstance ou d'occasion ; ce sont des dialogues, des allocutions, des lettres ; le caractère général, abstrait, qui nous paraît plus conforme à la majesté d'une religion universelle, nous l'y cherchons vainement ; et quoiqu'il n'y ait dans l'Evangile ni vide, ni surabondance, il n'est peut-être pas un de nous qui ne soit étonné et d'y rencontrer certaines choses et de n'y en pas rencontrer d'autres. »

« Dieu soit béni, dit-il encore ailleurs, que son livre n'ait pas la clarté d'un symbole ; de ce qu'on n'est pas forcée de le bien comprendre, de ce qu'on peut donner plusieurs sens à sa parole<sup>1</sup>. »

Quel plus bel exemple de cet accord entre le particularisme du point de départ et l'universalité de la portée, la richesse des applications s'étendant à tous les temps et à tous les lieux, pourrions-nous citer que les Epîtres aux Corinthiens ? Mais ce même double caractère appartient à doses plus ou moins élevées à chacun des livres du Nouveau Testament. Aucun n'est issu, en effet, d'une simple préoccupation scientifique, esthétique ou littéraire, ou, dirions-nous aujourd'hui, du désir qui pousse un auteur à se faire imprimer, mais d'une contrainte partie de la situation donnée au moment de la composition, expression locale d'une réalité permanente.

On peut dire des bons auteurs ce que Pascal a dit des saints : c'est qu'ils n'ont pu se taire. Car deux causes peuvent faire périr un livre : l'abstraction qui lui donnerait une valeur universelle, mais aux dépens de l'intérêt et de la vie ; et l'excès de réalisme et de couleur locale qui se produirait aux dépens de sa portée universelle. Celles-là seules des œuvres humaines sont destinées à l'immortalité et aptes à instruire et à charmer la postérité, celles-là seules ne risquent pas de jamais *dater* qui ont su revêtir des formes les plus particulières et les plus individuelles les vérités les plus générales.

<sup>1</sup> *Esprit d'Alex. Vinet*, par Astié, tome I, p. 369-371.

L'Epître aux Romains présente, elle aussi, cette heureuse combinaison de l'élément particulier et individuel et d'un intérêt universel. Mais on peut dire que le premier est ici moins saillant que dans les Epîtres au Corinthiens, et qu'en revanche l'élément universel y est plus prépondérant encore.

Plusieurs questions préliminaires, de la plus haute importance pour l'exégèse, peuvent se poser au sujet de l'Epître aux Romains: ce sont celles que nous voyons discutées et résolues par M. Godet, en tête de son commentaire, avec l'autorité qui lui est reconnue. Nous résumerons d'après lui les résultats que nous tenons pour acquis concernant l'auteur, la date, l'occasion et le but de l'Epître, pour nous arrêter davantage au thème et au plan tels qu'ils nous sont proposés et qui provoqueront quelques objections de notre part.

Sur la question d'auteur, nous n'avons qu'à constater la presque unanimité (qui, sans M. Steck, serait l'unanimité) des témoignages attribuant à saint Paul la composition de l'Epître aux Romains. Elle figurait avec les Epîtres aux Corinthiens et aux Galates au nombre des seules reconnues authentiques par Baur et son école.

Par une série d'éliminations et de déterminations ingénieuses, la critique est arrivée à fixer avec une vraisemblance touchant à la certitude la composition de l'Epître aux Romains au commencement de l'an 59. Elle ferait donc partie du groupe appartenant au troisième voyage, et elle doit avoir été écrite à Corinthe.

L'intention qui a présidé à la composition de l'Epître « a-t-elle été de donner à l'Eglise de Rome un enseignement sur la vérité évangélique en ne se proposant d'autre but que cet enseignement lui-même ? Ou bien l'auteur de cet écrit cherchait-il à atteindre quelque résultat pratique, répondant aux besoins particuliers qu'il savait exister dans cette Eglise, ou à quelque intérêt qui le concernait lui-même ? » c'est ainsi que M. Godet formule la question concernant l'occasion et le but de l'Epître aux Romains.

Après avoir écarté l'une et l'autre alternative dans ce qu'elles ont d'absolu et les nombreuses variantes qu'elles renferment,

M. Godet s'arrête à la solution qui lui paraît rendre compte à la fois du caractère général de l'Epître et de sa destination spéciale à l'Eglise de Rome. Il y reconnaît l'intention de donner à une Eglise fondée sans le concours d'un apôtre et, pour ainsi dire, par le confluent d'éléments chrétiens provenus de toutes les parties de l'empire, un enseignement général semblable à celui qu'il avait donné de bouche à toutes les Eglises fondées par lui-même.

« Il remplit ainsi à l'égard de l'Eglise de Rome, écrit M. Godet, son rôle d'apôtre que les circonstances lui ont enlevé. Il lui donne, sous la forme la moins humiliante, l'instruction chrétienne, méthodique et approfondie qui lui a manqué. Il glisse en quelque sorte sous l'édifice prématûrément construit le fondement qu'il n'a pu poser de vive voix, comme une substruction solide qui seule peut affermir chez elle l'œuvre divine. » L'occasion était donc particulière et locale, mais le but était de la nature la plus générale: consolider à distance une Eglise qu'il n'avait pu fonder en personne.

Nous arrivons ainsi au thème et au plan de l'Epître, nous réservant de ne nous occuper de ce dernier point que pour autant qu'il nous paraîtra solidaire du premier.

Et ici, une nouvelle réflexion de nature générale s'impose en passant: quel livre extraordinaire que la Bible et chacun des écrits dont elle se compose, à la fois si simple et si ardu, si populaire et si savant, si harmonique et prêtant à tant d'ardentes et perpétuelles discussions ! Qu'y avait-il de plus naturel que de penser à propos d'une brochure du format d'un traité de Toulouse, — c'est l'Epître aux Romains que je veux dire, — retournée et traversée dans tous les sens par les mines et contremines de l'exégèse et de la critique depuis 1800 ans sonnés, que deux enfants de Dieu, deux collègues, dont de plus l'un se nomme le disciple de l'autre, fussent d'accord au moins sur le thème même de cet ouvrage ? qu'il n'y eût plus entre théologiens de bonne foi de discussion possible que sur les menus détails de l'interprétation ? Eh bien ! il n'en est rien, et les préliminaires même du Commentaire de M. Godet où tant d'opinions diverses sont discutées, m'autorisent moi-même à pré-

senter en toute modestie, sur le thème de l'Epître aux Romains, une opinion qui se rapprochera plutôt de celle du professeur Beck, de Tubingue, que de la sienne.

Etant donné que le motif principal de l'Epître aux Romains est contenu au v. 16 : δυναμις γαρ θεου εστιν εις σωτηριαν παντι τω πιστευοντι Ιουδαιω τε πρωτον και Ελληνι, deux alternatives se présentent : celle représentée par M. Godet, qui souligne *pouissance de Dieu* et *salut*; ou celle qui consiste à mettre l'accent sur *πιστι*. Dans le premier cas, le thème de l'Epître sera soit la gratuité du salut qui est en Christ, soit la puissance divine qui agit dans ce salut ; dans le second, l'universalité du salut.

A la première opinion, nous croyons avoir le droit d'opposer ce qui manquerait dans la tractation de l'Epître aux Romains, et une partie de ce qui s'y trouve.

Ce qui nous frappe tout d'abord, en effet, dans la composition de cette œuvre, et ce qui nous empêchera toujours d'y voir une *Institution apostolique* de la religion chrétienne, ou un exposé, inspiré du Saint-Esprit, de théologie systématique, ce sont les lacunes qu'elle nous présenterait du point de vue supposé. Ainsi la christologie n'y est représentée que par quelques affirmations isolées, suffisantes d'ailleurs pour nous convaincre qu'il n'y a pas eu progrès dans l'esprit de l'Apôtre, d'une époque de son ministère à l'autre, sur cette matière : Rom. I, 3 ; IX, 5. L'eschatologie s'y trouve également représentée dans VIII, 23; XI ; mais sans former un corps de doctrine comme dans le chap. XV<sup>e</sup> de la I<sup>re</sup> aux Corinthiens, et tout en omettant des éléments fort importants contenus soit dans ce dernier chapitre, soit dans les Epîtres aux Thessaloniciens.

La partie pratique à partir du chapitre XII<sup>e</sup> est aussi très fragmentaire. La doctrine de l'Eglise fait défaut ainsi que le chapitre des devoirs domestiques, que l'apôtre devait traiter plus tard avec tant de sollicitude. Matières dogmatiques et morales apparaissent donc ici non de front, mais, pour ainsi dire, de profil, et sous la domination d'une intention particulière et rigoureusement poursuivie.

M. Godet a pensé rendre compte de ce caractère lacuneux de l'Epître aux Romains par la raison que ce que Paul désirait

exposer ici, ce n'était pas l'Evangile, mais ce qu'il appelle lui-même son Evangile, II, 16 ; XVI, 25 ; c'est-à-dire la part de lumière divine qui lui avait été personnellement départie dans l'ensemble de la révélation nouvelle, ce que nous appellerions en théologie biblique, le type paulinien. Mais comme nous trouvons dans d'autres Epîtres du même apôtre explicitement développés ces éléments dont nous constatons ici l'absence, l'explication qu'on nous donne et qui a sa grande part de vérité, ne saurait nous satisfaire entièrement ; et nous estimons que les lacunes apparentes de l'écrit doivent être motivées par la nature même du sujet plutôt que par un propos personnel à l'auteur.

A côté des lacunes que nous venons de signaler, nous sommes frappé également du caractère incidentel, du rôle apparemment subsidiaire de certaines parties de la tractation qui, comparées à d'autres, semblaient devoir appeler un développement beaucoup plus étendu. Nous pensons ici surtout au morceau III, 21-31. Si le sujet principal de l'Epître était le salut qui est en Christ, nous trouverions étrange que toute la doctrine de la propitiation et de la justification fût traitée en quelques versets à peine, où encore nous remarquons que les verbes sur lesquels devraient porter l'accent sont construits au participe : δικαιουμενοι, v. 24 ; δικαιουμεντα, v. 26, tandis que l'exemple d'Abraham, occupant le chapitre suivant tout entier, aurait une place manifestement disproportionnée à l'ensemble de l'œuvre.

Mais la principale difficulté que fait surgir cette opinion est le rôle des chapitres IX-XI, qui figurent dans les deux constructions proposées dans les deux éditions du Commentaire de M. Godet comme un morceau passablement réfractaire à toute discipline. Ainsi dans la première édition, il était intitulé : Réjection d'Israël, et était compris sous la rubrique : *Seconde partie complémentaire*, à côté de la première partie complémentaire : VI-VIII, intitulée : Sanctification par la foi. M. Godet a abandonné dans la seconde édition, avec raison, à ce que je crois, cette dénomination de parties complémentaires, qui répugnait à l'idée que nous nous faisons d'un tout

organique ; et il fait des chapitres IX-XI une seconde subdivision de la partie I, 18-XI fin, sous le titre : *La marche du salut dans l'humanité*. Mais je ne trouve pas que, sous ce second titre, cette section s'organise beaucoup mieux dans le corps de l'Epître que sous le premier ; car, en fait, la nature du salut est une question, et la marche du salut en est une autre ; et quelle que soit cette marche, et à supposer qu'elle fût décrite complètement, comme elle ne saurait influer en rien sur la nature du salut lui-même, je ne comprends pas que ces deux sujets puissent être associés sous un seul et même thème.

Il me semble que les principales objections que nous venons de faire à la tractation proposée du thème formulé : *La puissance du salut en Christ*, disparaissent si nous y substituons l'idée de l'universalisme du salut<sup>1</sup> qui domine déjà incontestablement la suscription (I, 1-7), soit par la mention faite de la résurrection de Christ qui a fait du Messie juif le Sauveur de l'humanité (v. 4), soit par la revendication expresse que fait l'apôtre des Gentils de l'Eglise de Rome comme d'une partie de son diocèse (v. 6 et 7). Peut-être verrons-nous, à la lumière de ce principe, les diverses parties de l'œuvre, celles-là même qui paraissent au premier abord s'en écarter le plus, s'agencer d'une manière satisfaisante à l'ensemble et les unes aux autres.

Disons tout de suite que dans la pensée paulinienne, telle que nous l'entendons, le thème de la gratuité du salut ou de la conditionnalité du salut par la foi, et celui de son universalisme sont intimément connexes l'un à l'autre ; le premier forme la prémissse du second ; le second est le corollaire du premier. Quelle est en effet la condition requise pour que le salut soit universel ? C'est qu'il ne soit plus soumis à des conditions locales et nationales, comme la circoncision ou le fait d'appartenir à une race, mais à celle qui sera accessible à tout homme doué d'intelligence et de volonté, réalisable dans tout cœur d'homme. Le salut est universel parce qu'il est gratuit, et il

<sup>1</sup> Nous distinguons universalisme et universalité, en ce que le premier de ces mots désigne seulement l'intention divine suivie ou non d'effet, tandis que l'universalité désignerait cette intention comme effective.

est gratuit parce qu'il est conditionné par la seule foi. Cela étant, nous ne nous étonnerons pas que les doctrines de la gratuité du salut et de la justification par la foi occupent une si grande place dans la matière de l'Epître aux Romains; nous contestons seulement que cette place soit la première; elles y figurent à titre de propositions nécessaires, mais auxiliaires, et placées sous la garantie du texte d'Habacuc: Le juste par la foi vivra (I, 17).

La première section de l'Epître: I, 18-V fin, sera le développement du premier membre de ce texte: *Le juste par la foi*; et la seconde, VI-VIII, celui du second membre: *vivra*, d'où ressortira avec un éclat augmenté de la réfutation des objections et des apparences contraires, le thème principal: l'universalisme du salut, IX-XI.

Si nous nous rattachons à Beck plutôt qu'à M. Godet dans l'énoncé du thème de l'Epître aux Romains, nous nous séparons formellement du premier de ces interprètes dans sa tentative de division de l'œuvre, dont nous avons déjà indiqué ici même<sup>1</sup> les principaux linéaments, et où se commettaient, nous osons le dire, au profit d'une doctrine particulière de la justification, de véritables énornités. C'est ainsi que le parallèle des deux Adam (V, 12-21) se trouve enfermé dans la seconde partie, aussi arbitrairement découpée à son point de départ qu'à son terme, qui comprenait les chapitres IV-VI. Il nous paraît aussi incontestable qu'à M. Godet que le morceau que nous venons de citer forme, quel que soit le thème adopté, une des articulations cardinales de l'Epître, et la clôture de la section qui commence à I, 18.

Mais il nous paraît aussi que la démonstration de notre thèse est, dans cette première section du moins, assez facile à faire.

La première sous-section (I, 18-III, 20) est dominée tout entière par le thème de l'universalité du péché, celle-ci considérée successivement chez les Gentils (I, 18-32), chez les Juifs (II), et confirmée par l'Ecriture chez les uns et les autres (III, 1-20). Point d'exception ni chez les Gentils ni chez les Juifs; aucune différence au point de vue de la coulpe entre les uns

<sup>1</sup> 1884, N° 2, pages 151 et 152.

et les autres, telle est la première conclusion déduite à la fois de l'expérience et de l'Ecriture (III, 6, 19, 23.) Et c'est à cette universalité du péché et de la coulpe que l'auteur de l'Epître oppose immédiatement, non pas surtout l'efficacité, mais l'universalisme de la justice de la foi fondé sur l'affirmation de l'unité même de Dieu (III, 29-31).

Le thème universaliste semble passer à l'arrière-plan dans le chapitre IV qui traite de la foi d'Abraham, mais sans disparaître en aucune façon et bien au contraire ; car si Paul tient à insister au v. 10 sur l'antériorité de la sentence de justification prononcée sur le patriarche d'après Gen. XV, 6, par rapport à la circoncision instituée seulement au chapitre XVII, cet ordre est évidemment tout en faveur de l'affirmation de l'universalisme du salut, comme l'auteur s'empresse de le faire ressortir dès le v. 11 à l'égard des Gentils : *εις το ειναι αυτον πατερα παυτων των πιστευοντων δι' ακροβυστιας*, et au v. 12, *a fortiori*, à l'égard des Juifs fidèles : *και πατερα περιτομης*. L'intention universaliste du morceau se décèle d'ailleurs définitivement au v. 24 dans les mots : *αλλα και δι' ημας.... τους πιστευουσι*.

Enfin la thèse universaliste triomphe dans le parallèle des deux Adam (V, 12-21), qui tout à la fois clôt la première partie ou l'exposé de l'universalisme de la grâce justifiante, et ouvre et prépare le développement sur la grâce régénératrice et vivifiante (*εις δικαιωσιν ζωης*, v. 18), en sorte que l'œuvre du second Adam se révèle apte à ce double égard à couvrir et même avec surabondance toute la surface envahie par l'universalité funeste du péché, de la coulpe et de la mort, introduite dans le monde par le premier Adam (v. 20).

Nous remarquons ici en passant que les produits de la pensée inspirée, comme ceux de la nature, ne se soumettent pas à ces schématismes rigoureux qui souvent dissèquent la matière vivante en prétendant l'ordonner. Ici, comme dans la nature, la croissance est constante et organique ; chaque rameau nouveau s'insère à l'endroit préparé pour le recevoir, et la frondaison future s'annonce par des signes précurseurs et véridiques. Les mots que nous venons de citer : *la justification de vie* (v. 18), tout en marquant la clôture de la section de l'Epître dont le

sujet est la justification, préparent et annoncent l'exposé de la vie nouvelle (VI et sq).

Nous reconnaissons que le thème universaliste subit une éclipse relativement prolongée dans les chap. VI, VII et VIII, qui traitent de la naissance et de l'entretien de la vie nouvelle conditionnée par la foi de l'homme et procurée par le Saint-Esprit (VIII), et cette digression apparente pourrait à juste titre être invoquée contre notre thèse, si nous n'avions montré précédemment que le rôle assigné à la foi comme condition de l'œuvre entière du salut, demeure la présupposition nécessaire de son expansion chez toutes les races de la terre. Ce ne sont pas les seuls enfants d'une race privilégiée ni les habitants d'un pays qui sont dès maintenant appelés à la félicité et à la gloire, mais « ceux que Dieu a prédestinés, il les a aussi appelés, et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés, et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés » (VIII, 30).

Cependant l'histoire de l'humanité et du règne de Dieu paraît opposer son démenti à la thèse que le salut soit universel, puisque dans l'antiquité, les Gentils furent exclus de la préparation du salut, et que, dans l'économie présente, ce sont les Juifs, l'ancien peuple de Dieu, qui sont frustrés à leur tour des bienfaits de son accomplissement. L'universalisme évangélique n'est donc pas le nivellement dans l'uniformité. Il comporte des phases et des vicissitudes diverses, des droits de priorité aux-quals sont attachées par compensation des responsabilités proportionnelles, et qui se font reconnaître tour à tour par la grâce : *Ιουδαιους τε πρωτον και Ελληνος* (Rom. II, 9), et par la justice (même formule, v. 10).

Mais ce partage alternatif des priviléges et des charges du royaume de Dieu, qui s'est fait tour à tour au profit d'Israël (Rom. III, 1 et 2), et, sur le refus d'Israël, au profit des Gentils (IX, X, XI, 1-26), aboutira dans le plan magnifique de Dieu au rétablissement de l'égalité de tous dans l'universalisme final du salut (v. 32), ce qui sera la justification suprême et complète du thème de l'Epître : L'Evangile, puissance de Dieu pour le salut de tous ceux qui croient (I, 16). Et en présence de ce tableau des vicissitudes futures du royaume de Dieu, et des

triomphes qui seront remportés par la sagesse et la grâce divines sur les révoltes et les infidélités humaines, l'enthousiasme de l'homme chargé de révéler au monde les merveilles du plan divin s'explique suffisamment, et son exclamation : Ω βαθος πλουτου (XI, 33) ne nous paraîtra pas déplacée.

C'est ici que je marquerais le terme de la tractation, me séparant sur ce point encore du sentiment de M. Godet (tome II, 425 et 426), qui rattache les chap. XII et XIII, à la suite de VI, VII et VIII, au second membre du texte : *vivra*. L'objection que nous aurions à faire à cette construction, se tire de nouveau de la présence des chap. IX-XI qui interromprait d'une façon malencontreuse, nous semble-t-il, l'exposé de la morale chrétienne. Nous détachons donc résolument les chap. XII et sq. du thème et de la tractation du texte de l'Epître pour les réduire au rang d'appendice pratique, pareil à ceux qui terminent presque toutes les autres épîtres, et inspiré par les besoins et les circonstances locales de l'Eglise destinataire. Si les chap. XII et sq. devaient être considérés comme un exposé de front des devoirs qui découlent de la vie nouvelle, nous ne nous expliquerions encore une fois ni les importantes lacunes qui s'y remarquent, ni la place accordée (XIII) aux devoirs du chrétien dans l'Etat et envers le Chef de l'Etat.

Il n'en est que plus favorable à la thèse que nous avons cherché à établir, que l'idée universaliste, tant elle dominait la pensée de l'auteur de l'Epître aux Romains, déborde les cadres de la tractation proprement dite. Et comme elle s'annonçait déjà dans suscription de l'Epître (I, 1-7), elle retentit encore dans les parties accessoires (XV, 8-12) et jusque dans la dernière ligne de l'écrit : εις παντα τα εθνη γυωρισθεντος (XVI, 26).

L'écrit de Paul qui a le plus de parenté avec l'Epître aux Romains, qui fut composé d'ailleurs quelque temps avant elle et dans la même période de sa vie, est l'Epître aux Galates, que l'on prendrait volontiers pour une première esquisse de la composition maîtresse destinée à l'Eglise de la capitale. Mais l'œuvre de Paul était trop pleine pour qu'il pût y avoir double emploi, et le Nouveau Testament est d'un trop petit volume pour qu'il y ait eu place pour deux tractations du même sujet ;

et nous répartirions la matière de ces deux chefs-d'œuvre en attribuant à l'un le thème de l'universalisme du salut, à l'autre, celui de la gratuité du salut par la foi.

Et ne convenait-il pas en effet que l'Epître adressée à l'Eglise qui habitait la capitale du monde, fût, par un sublime contraste, dominée par l'idée de la domination universelle de l'Evangile qui allait bientôt remplacer celle des Césars ?

Il y a décidément dans le Nouveau Testament des coïncidences préordonnées par le Saint-Esprit qui a prévu toutes choses, entre autres les altérations et les contrefaçons que subiraient dans l'Eglise elle-même ses pensées les plus claires. Et comme Dieu a trouvé bon de faire savoir à l'Eglise postérieure que saint Pierre, dont elle devait faire le premier évêque de Rome, avait une femme et voyageait avec elle, que le Saint-Esprit a inspiré à ce même apôtre le titre de *συμπεσθυτερος* (1 Pier. V, I), condamnation anticipée des titres que devaient s'arroger ses pré-tendus successeurs, pour la même raison sans doute, il a fallu que l'exposé le plus complet et le plus précis de la doctrine du salut fût adressé à l'Eglise dont la future infallibilité devait plus tard couvrir et consacrer les plus graves déviations morales et doctrinales.

---